

DECLARATION DE CONFORMITE UE

La présente déclaration de conformité UE est établie sous la seule responsabilité du fabricant:
C.A.M.P. S.p.A. - Via Roma 23, 23834 PREMANA - Lecco - Italy

Nous déclarons que, pour tous les lots de fabrication, l'EPI (Equipement de Protection Individuelle) suivant
CAMP - ANDRY - 0108

est conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/425
et à la (aux) norme(s) européenne(s) harmonisée(s) pertinente(s)
EN 12278:2007

dont l'examen UE de type (module B) a été effectué par l'organisme notifié suivant
APAVE SUDEUROPE SAS
CS60193 - 13322 Marseille CEDEX 16 - France - N.0082

qui a délivré le(s) certificat(s) d'examen UE de type suivant(s)
0082/479/136/05/18/0401

L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du
mode de production (module D)
sous la surveillance de l'organisme notifié suivant
TÜV SÜD Product Service GmbH
Ridlerstraße 65, 80339 Munich – Germany – CE 0123

Premana, 30/08/2018



Antonio Codega
C.A.M.P. S.p.A.
Directeur délégué